

RELEVÉ de DECISIONS des VOTES de l'ASSEMBLEE GENERALE du 28 novembre 2021

(publié le 27 décembre 2021)

Assemblée générale numérique en visioconférence

Le 28 novembre 2021, les membres mandatés de la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO) se sont réunis en Assemblée Générale.

L'Assemblée générale est présidée par M. Jean-Philippe STEFANINI, assisté de Mme Dominique BRET, Secrétaire général et de Mme Valérie BERGER-CAPBERN, Trésorière.

Comité directeur

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Dominique BRET (Secrétaire générale), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier-adjoint), Yves BOEHM, Sylvine BROUTE, Chantal BURBAUD, Bernard DAHY Pierre DELENNE, Nelly DEVILLE, Fabrice LAPERGUE, Joël Le COZ.

Membres de la Commission de surveillance des opérations électorales : Evelyne CAMARROQUE.

Ligues :

- Auvergne-Rhône-Alpes :** *(5 représentants, détenant 38 voix)*
Bernard DAHY, Jean-Claude RAGACHE, Lucas TOULIER ANCIAN,
François GINTZBURGER, Olivier TARDY.
- Bourgogne-Franche-Comté :** *(2 représentants, détenant 16 voix)*
Valérie POURRE (9h30), Jean-Charles LALEVEE.
- Bretagne :** *(1 représentant, détenant 8 voix)*
Joël LE COZ.
- Centre :** *(1 représentant, détenant 5 voix)*
Absent.
- Grand-Est :** *(3 représentants, détenant 18 voix)*
Evelyne THIEBAUT, Virginie BLUM, Lucas CHAPELOT.
- Hauts-de-France :** *(2 représentants, détenant 12 voix)*
1 représentant présent, Bertrand PATURET (9h15).
- Ile-de-France :** *(3 représentants, détenant 18 voix)*
Dominique BRET, Stéphane DRUZETIC, Michel HUET.
- Normandie :** *(1 représentant, détenant 7 voix)*
Jean-Pierre CALANDOT (9h10).
- Nouvelle-Aquitaine :** *(3 représentants, détenant 24 voix)*
Stéphane BERTHELOT, Patrick ROBIN, Mickaël PARZYCH.
- Occitanie :** *(2 représentants, détenant 16 voix)*
Jean-Louis BLEIN (9h35), Patrick CAPBERN.
- Pays-de-la-Loire :** *(1 représentant, détenant 4 voix)*
Yann RICHARD.
- Provence-Alpes-Côte-D'azur :** *(2 représentants, détenant 15 voix)*
Daniel ANDRE, Jérôme MONCLARD.
- Collège des membres associés :** *(1 représentant, détenant 1 voix)*
Eric BOULET.

8h30 à 9h05 : Accueil des participants, contrôle des pouvoirs et vérification du quorum.

Dimanche 28 novembre 2021 à 9h05 : Ouverture de la 58^{ème} Assemblée Générale numérique en visioconférence

Au 31 décembre 2020, la FFCO comptait 8888 licenciés autorisant statutairement 26 représentants détenant 181 voix plus un représentant du Collège des membres associés détenant 1 voix.

11 ligues sur 12 sont représentées, le Collège des membres associés est représenté, soit 21 représentants détenant 142 voix.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

9h10 : Arrivée du représentant de la Ligue Normandie, soit 22 représentants détenant 149 voix

- MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

Les modifications visent à mettre en conformité le RI avec le Code du Sport en ce qui concerne le Certificat Médical, articles 5 et 20.3, annexe 3.

VOTE n° 1 : 149 adoptions : Les modifications du Règlement Intérieur sont **adoptées à l'unanimité**.

9h15 : Arrivée d'un représentant de la Ligue Hauts de France, soit 23 représentants détenant 155 voix

- MODIFICATIONS DU REGLEMENT FINANCIER

Les modifications portent sur le vocabulaire employé et les modalités de contrôle des frais des bénévoles et athlètes de Haut Niveau.

VOTE n° 2 : 155 adoptions : Les modifications du Règlement Financier sont **adoptées à l'unanimité**.

9h30 : Arrivée d'un représentant de la Ligue Bourgogne Franche-Comté, soit 24 représentants détenant 163 voix

9h35 : Arrivée d'un représentant de la Ligue Occitanie, soit 25 représentants détenant 171 voix

- MISE EN PLACE D'UNE LICENCE FAMILLE DE LICENCIES « LOISIR SANTE »

Le comité directeur propose cette licence en réponse à des demandes selon le même rapport que la licence Famille Compétition Famille soit 28% de rabais pour un foyer fiscal.

VOTE n° 3 : 125 adoptions, 44 contre, 2 abstentions : La création d'une licence Famille Loisir-Santé est **adoptée**.

- MODIFICATION DES REDEVANCES

VOTE n° 4 : 94 adoptions, 41 contre, 36 abstentions : La modification des redevances est **adoptée**.

Le Président remercie les participants et clôture l'Assemblée Générale à 11h05.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET